



« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

LES PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune de Lamotte-Beuvron a été retenue dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**.

Ce programme invite les communes à s'engager dans **une démarche de projet d'ensemble pour la revitalisation de leur centre et plus largement de leur territoire**.

La démarche de revitalisation des territoires et notamment des petites villes, procède d'une vision transversale des politiques publiques en faveur de l'attractivité des territoires et de la valorisation des potentiels de ceux-ci. Les sujets sont nombreux et permettent de questionner le projet de territoire de la Petite Ville sélectionnée :

- Quel visage demain ?
- Quels attraits ?
- Quelle offre en logements ?
- Quelle offre de services, équipements, emplois ?
- Quelles mobilités ?
- Quel cadre de vie offrir ?

L'ATELIER PLAN-GUIDE

Afin d'enclencher la démarche Petite Ville de Demain et de s'inscrire dans une vision d'ensemble des leviers possibles du projet de revitalisation, le CAUE de Loir-et-Cher a proposé à la commune de Lamotte-Beuvron, en accord avec la Préfecture du Loir-et-Cher et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) **d'animer un atelier plan-guide d'une journée** afin d'élaborer **une feuille de route commune et collective**.

Ce plan-guide sera l'occasion de travailler plus spécifiquement sur le fonctionnement, les usages et la matérialité du **bassin du canal**, un espace structurant pour la commune.

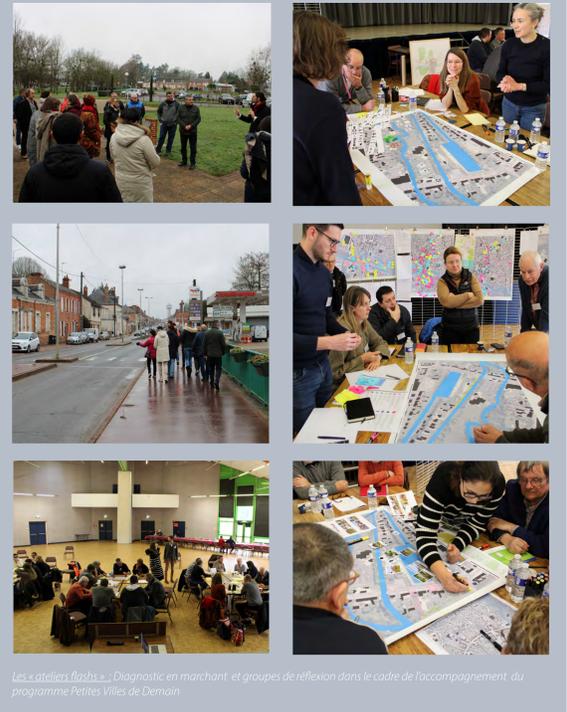
L'atelier plan-guide de Lamotte-Beuvron aura donc une double portée :

- Poursuivre la démarche de valorisation du centre-ville autour d'un espace structurant qui concentre les problématiques de la démarche de redynamisation ;
- Repenser les mobilités (tous modes) qui permettent l'accès au site et irriguent par ailleurs le reste de la ville depuis cet espace.

LE PLAN-GUIDE

Le plan-guide est un document vivant, qui sert à la fois de **fil conducteur de la démarche de revitalisation**, mais également de **réceptacle des actions entreprises**, comme une stratégie de projet vivante, matérialisée dans un plan. Le plan-guide s'est élaboré en deux étapes :

- une première étape de diagnostic et d'enjeux conduisant à la **synthèse des atouts/faiblesses de la collectivité et à l'assemblage de tous les projets** envisagés par la collectivité sur cet axe,
- une deuxième étape consistant à **« mettre en musique » tous les projets et à construire une stratégie de revitalisation fondée sur des axes prioritaires**.



Les « ateliers flash » : Diagnostic en marchant et groupes de réflexion dans le cadre de l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain

LES ATTENTES : HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS LOCAUX



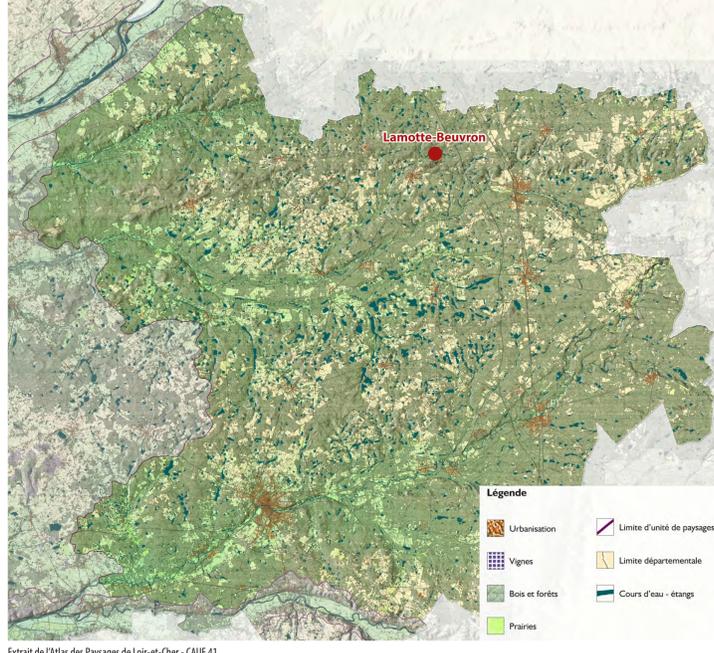
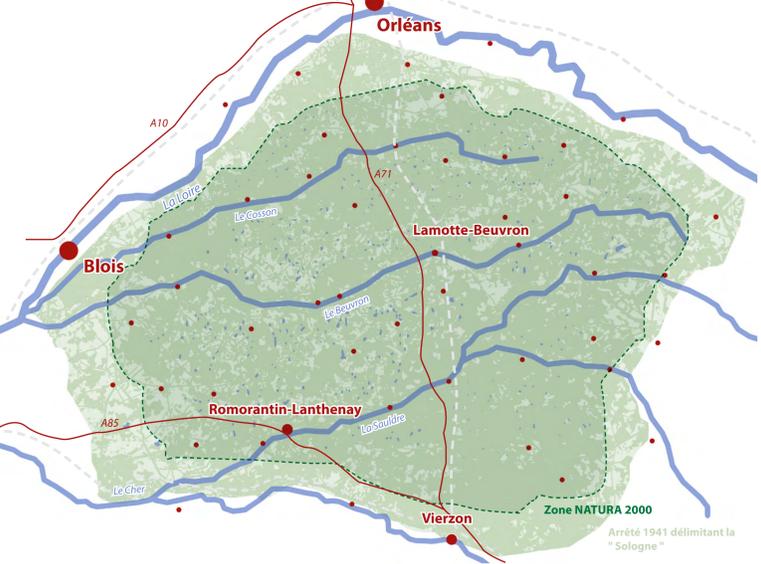
CONTEXTE TERRITORIAL, PAYSAGER ET URBAIN

La Sologne est une région naturelle qui s'étale sur **trois départements (le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher)** entre la Loire et le Cher. Suite à la loi du 27 juin 1941, la Sologne est la **seule région naturelle faisant l'objet d'une délimitation administrative officielle**.

Le paysage de la Sologne se caractérise par **ses forêts et ses nombreux étangs**. On distingue **trois unités paysagères**: la Sologne du Nord (tissu agricole limité); la Sologne des Étangs (zones humides); la Sologne de l'Est (propriétés forestières de grande taille avec des sols moins fertiles).

Ce territoire accueille **une grande diversité de milieux et d'espèces végétales et animales** qui ont fait l'objet d'**inventaires mais également d'installations de mesures de protection et de gestion** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, Natura 2000, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, Espaces Naturels Sensibles, Arrêtés de Protection de Biotope, sites classés, zones humides).

Le **patrimoine bâti** est, quant à lui, plutôt varié, bien que **la brique prédomine**. Plusieurs types de développement urbain sont visibles, avec notamment : des bâtis accolés les uns aux autres par leurs pignons, créant un **front bâti aligné sur rue dans les centres-bourgs**; des **bâtiments ouverts ou agricoles** marquant les entrées de bourgs; des **villas** qui se situent majoritairement **en retrait de voiries**; quelques **rare constructions implantées perpendiculairement aux voies**.



Unité paysagère de la Grande Sologne : Lamotte-Beuvron s'insère au nord-est des paysages forestiers remarquablement diversifiés de Sologne, un paysage dominé par les bois et animé de nombreux étangs, de quelques clairières et de vallées où s'implantent les villages dans une ambiance presque secrète. Les paysages actuels de Sologne sont particulièrement marqués par l'intervention de l'humain au fil des siècles. La création des étangs remonte au Moyen-Âge, lorsque la lande surpâturée par les troupeaux de moutons et les bois défrichés par les moines pour la mise en culture, ont transformé le pays en véritables marécages. C'est pour maîtriser la remontée de l'eau en surface que les étangs ont été creusés. Une **politique de boisement** a également été menée à partir du Second Empire. Depuis le XVIIIe siècle, la **structure foncière de la Sologne** est devenue très caractéristique des **grandes régions forestières**, avec des surfaces boisées considérables majoritairement réparties entre **quelques propriétaires privés qui dominent ainsi le pays**.

SINGULARITÉ & IDENTITÉ

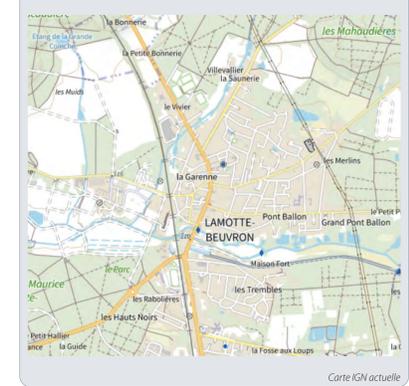
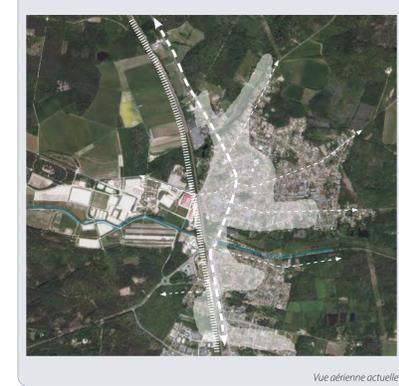
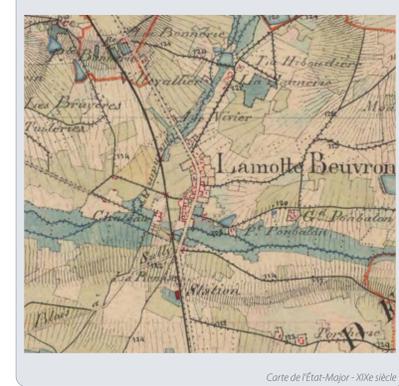
Une ville au cœur de la Sologne
Lamotte-Beuvron, une situation géographique centrale au cœur du territoire de Sologne, bien desservie par les axes routiers (30 km au sud d'Orléans) et ferrées.

Une relation au paysage
Trame verte et bleue de la Sologne, classée site Natura 2000, ZNIEFF. Identité forte "forêt, sol, eau"

Un patrimoine bâti identitaire
Un cœur de ville à l'image de la Sologne et de son patrimoine bâti (typologie architecturale : brique locale en façade ou en modénature)

Une dynamique touristique
Des traditions de chasse et de pêche ancrées dans le territoire & la proximité d'acteurs clés du tourisme : Parc Fédéral
Une demande en logements ?

Une économie en constante évolution
Des employeurs industriels, des services diversifiés et un réseau d'artisans maintenant une stabilité de l'emploi sur la ville



> Un patrimoine architectural du XIXe siècle lié à l'histoire et la ressource locale

> Une histoire, une vie économique et de loisirs liée à l'eau : Canal de la Sauldre



PORTRAIT, HISTOIRE & PATRIMOINE

LAMOTTE-BEUVRON - Surface 2 334 hectares avec une belle évolution du nombre d'habitants : 2 254 hab. (1896) -> 4 728 hab. (2019).

> **LAMOTTE-BEUVRON, UNE HISTOIRE IMPÉRIALE :**
La ville doit son nom à une « **motte féodale** » (butte de terre) sur laquelle une modeste forteresse est érigée au Moyen-Âge et à la rivière « Beuvron ». Elle est historiquement un hameau de la seigneurie de Vouzon. La commune ne devient indépendante qu'en 1792, comptant 369 habitants. En 1800, elle devient chef lieu de canton.

Le **véritable essor de Lamotte-Beuvron** se fera au XIXe siècle, avec la création de la route nationale de Paris à Toulouse, la mise en service, en 1847, de la voie ferrée Paris-Orléans-Vierzon et les grands travaux lancés par Napoléon III. **La présence de Napoléon III**, président puis empereur marque un tournant dans l'histoire locale ; il mène des **projets structurants et fédérateurs pour la commune** : structure d'assainissement, reconstruction de l'église (1861) et la Mairie, reprise des travaux du **Canal de la Sauldre**, reliant Blancafort à Lamotte-Beuvron (1852), etc. Contrairement à la majorité des communes voisines, Lamotte-Beuvron a largement profité des infrastructures qui l'ont reliée aux grandes villes les plus proches et jouit d'une croissance démographique constante depuis le XIXe siècle. Cette croissance s'est même accentuée à partir des années 1920 grâce au **développement des activités artisanales et industrielles** puis au **développement des activités touristiques et de loisirs**.

> **LE CANAL DE LA SAULDRÉ, UN LIEU DE RENCONTRE AVEC LA NATURE**
Le Canal de la Sauldre édifié en deuxième moitié du XIXe siècle, suite à différentes campagnes de construction, s'étend sur 46,8 kilomètres et comprend 22 écluses de petit gabarit (mêmes dimensions que les écluses du canal de Berry) sur les départements du Loir-et-Cher et du Cher.

Le Canal est à ses origines utilisé principalement pour la **navigation et le transport de la marne depuis Blancafort**. Il permettait d'amener de la marne (mélange naturel de calcaire, de sable et d'argile) abondante aux confins du Pays-Fort, pour **amender le sol acide d'une région de ce fait infertile**. Il devait également être utilisable pour l'**irrigation des prairies** par des eaux chargées de marne, et le **drainage de la Sologne**, très humide en beaucoup d'endroits.

À la suite de l'épuisement des ressources des marnières au début du XXe siècle ; la **fonction principale s'éteint**. Le Canal de la Sauldre est ensuite rayé de la liste des voies navigables.

Courant du XXe siècle, **de nouvelles pratiques apparaissent, les abords du Canal deviennent un lieu de promenade et de convivialité**. La vie commence à s'y développer: baignade, patinoire (lors des derniers gels en 1985), pêche, comice, activités sur l'eau (catch), bals, estivales, promenades, etc.



« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

LE DIAGNOSTIC

ÉTAT DES LIEUX ET CONSTAT :

LE PATRIMOINE LOCAL

UNE IDENTITÉ LOCALE

> LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX STRUCTURANTS

Le présence de cours d'eau :

Le Beuvron et le Canal de la Sauldre sont des éléments paysagers forts qui font la singularité de la ville. Situés en entrée de ville, ils permettent de rappeler l'identité géographique. En revanche, ces espaces sont sous exploités actuellement en termes d'image, ils mériteraient d'être mis en scène dans le coeur de ville.

- Des marqueurs peu valorisés

Le proximité de la forêt :

Lamotte-Beuvron est située en plein coeur de Sologne, la commune profite ainsi d'un cadre paysager de grande qualité. Le tissu urbain s'étend jusqu'en lisière de forêt. Les habitants bénéficient ainsi au quotidien d'espaces boisés et de nature à proximité. Des chemins de promenade se prolongent depuis la forêt vers la ville, via un réseau territorial (parcours vélo, parcours d'Artagnan, circuit tourisme et découverte, etc) mais reste peu identifiés.

- Accès à la forêt peu visible et peu mis en avant (balisage)

Un patrimoine architectural, image de la Sologne :

La qualité du coeur de ville est étroitement liée au patrimoine bâti solonnot : ensemble bâti harmonieux, typologie architecturale locale (alignement, modénature, etc.), présence de matériaux locaux (la brique).

La présence de la Maison Tatin, du Château, de l'Église, le Parc Équestre, la Maire, l'ancien moulin sont autant d'éléments qui contribuent à la valorisation du territoire.

- Un richesse patrimoniale et identitaire

ÉVOLUTION CONSTANTE

URBANISATION

> UNE PRESSION IMMOBILIÈRE

Une forte demande dans le parc privé de qualité :

Quelques opérations privées de lotissements voient le jour. Les facilités d'accès et de desserte rendent la commune attractive pour les actifs en recherche d'un cadre de vie apaisé. Des zones à urbaniser identifiées au PLU font l'objet de réflexion ou d'études de faisabilité par la collectivité ou d'autres acteurs privés pour accueillir de nouveaux logements.

- Une demande importante

Un parc immobilier social vacant :

Les ensembles de petits collectifs ou les logements groupés vieillissants restent inoccupés et ne répondent plus aux critères de confort actuels.

- Quid du devenir du parc immobilier social vacant



LES GRANDS ENJEUX

Interprétation d'une histoire et d'un patrimoine

Un "Projet Impérial" et une histoire de fret fluvial
-> se nourrir du passé pour aller vers le projet

Représentation territoriale

Un territoire avec une image et une identité fortes

-> s'appuyer sur les singularités pour développer le "marketing territorial" & "ville nature"

Parcours au travers de la ville

Une configuration particulière avec différentes séquences le long d'un axe nord/sud

-> mettre en scène le parcours au travers de la ville : découvrir, reconnecter, marquer

FONCTIONNEMENT EN POLARITÉ

> DES ÉQUIPEMENTS REGROUPÉS AUTOUR DE PÔLES - USAGES

1- Un pôle scolaire et enfance bien développé :

Lamotte-Beuvron, Ville-Centre de la Sologne regroupe un grand nombre d'équipements scolaires, périscolaires, culturels et sportifs. La politique menée par la ville a permis de concentrer une grande majorité de ces équipements sur un même secteur et de les organiser autour d'un pôle Enfance (secteur rues de Beauce et de l'Île de France).

- Manque d'identification et de visibilité de ce pôle dans le tissu urbain

2- Un pôle médical en cours de projet :

La commune accueille et soutient l'Institut Médical de Sologne. En revanche, elle subit comme de nombreuses communes en milieu rural, le désert médical. Pour répondre en partie à cette problématique, l'Institut Médical de Sologne a fait la demande récemment pour être labellisé "hôpital de proximité"

En parallèle, la collectivité a fait l'acquisition d'un ensemble bâti pour y engager un projet de maison pluridisciplinaire de santé, regroupant différents médecins et professions paramédicales.

- Attractivité du territoire pour les professionnels de santé

3- Un centre-ville commerçant et une zone artisanale :

La collectivité investit pour le développement économique du Territoire a eu l'opportunité de développer suffisamment d'activités, de commerces et de services pour répondre aux besoins des ménages lors de leur parcours de vie.

La diversité de l'offre de services est un atout majeur pour l'attractivité du territoire.

- Des locaux d'activités insuffisants pour répondre à la demande (saturation de commerces de proximité en ville et des zones artisanales)

4- Une zone nature et loisirs en coeur de ville :

La commune dispose d'un patrimoine naturel important contribuant à la qualité du cadre de vie : le Beuvron, le canal de la Sauldre, les forêts, les parcs. Certains de ces espaces font l'objet d'espaces de loisirs, de convivialité et de rencontre. (voir avec NF)

- Une trame verte et bleue peu mise en avant

UNE MOBILITÉ TRÈS DIVERSIFIÉE

> À PIED, À CHEVAL, À VÉLO, EN TRAIN OU EN VOITURE

Une situation géographique stratégique dans le territoire :

La ville bénéficie de nombreux atouts en termes de déplacement et de mobilité. La traversée par l'axe nord-sud D2020, reliant Orléans à Vierzon, l'accès à l'autoroute A71 ainsi que la gare de Lamotte-Beuvron permettent une connexion aisée au territoire élargi. Ces facilités de desserte sont un avantage important pour la commune et son développement. Elle attire ainsi une population saisonnière et touristique mais également de nouveaux ménages actifs dépendants du bassin de l'emploi parisien ou orléanais.

- Une desserte et des connexions au territoire élargi à maintenir et renforcer

Un axe routier principal structurant en termes de desserte :

Historiquement, la ville s'est développée de part et d'autre l'axe Orléans/Vierzon. Le maillage et la configuration ont amené l'essentiel de l'activité à se développer le long de la voie : commerces, activités, services, équipements, etc. Cet axe principal est suffisamment large pour accueillir les différents usages, en revanche les aménagements actuels renvoient au caractère très routier où la cohabitation est difficile.

- Un manque de sécurité et un besoin de revenir à une échelle humaine de coeur de ville pour renforcer l'activité économique

Des relations inter-quartiers moins évidentes :

Les éléments paysagers structurants tels que le Beuvron et le Canal viennent compléter la trame urbaine et contribuent à la qualité du cadre de vie. En revanche, ils créent une rupture dans la continuité et les relations inter-quartiers. Les déplacements en coeur de quartier se font de manière fluide mais les relations entre les secteurs sud et secteurs nord ne se font que par l'axe routier D2020.

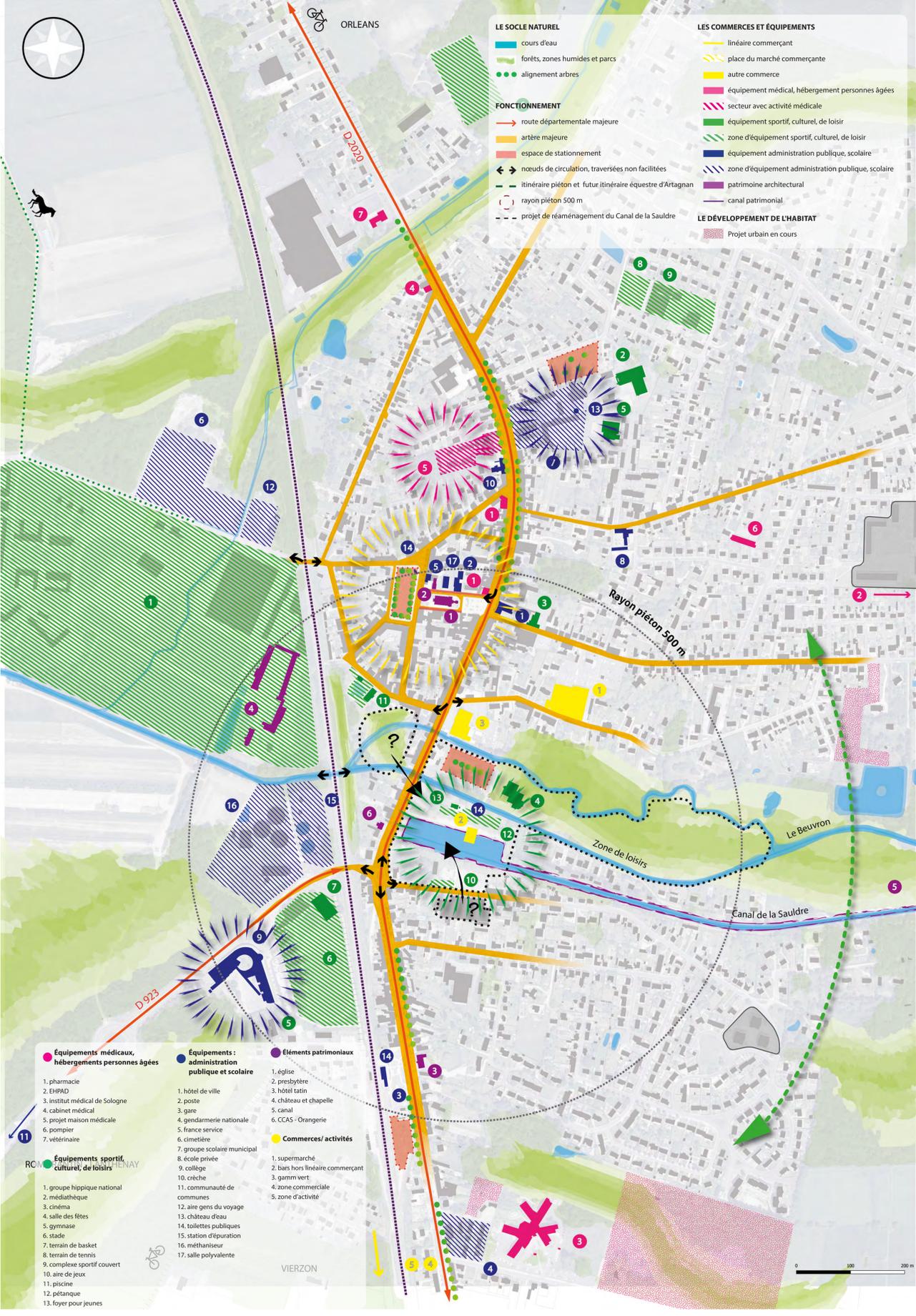
- Un isolement des quartiers d'habitation : "quartiers dortoirs"

Un manque de relations douces et apaisées entre les quartiers nord/sud

Une mobilité singulière liée au Parc Équestre :

La présence du Parc Équestre sur la commune induit des pratiques particulières qui nécessitent des parcours et des aménagements adaptés. Les liaisons vers et depuis le Parc ne sont pas toujours évidentes, elles se heurtent à des barrières physiques et contraignantes telles que la voie ferrée, l'axe routier D2020.

- Des liaisons douces mal adaptées à la mobilité équestre



FONCTIONNEMENT & ÉQUIPEMENTS

LES DÉPLACEMENTS & LA MOBILITÉ



« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

LES ENJEUX

ATOUTS, FAIBLESSES, ET OPPORTUNITÉS



Une histoire, un patrimoine architectural et paysager



ATOUTS

- Un patrimoine architectural et une histoire forte : une identité
- Une riche activité économique : de nombreux commerces présents (supermarché et commerces de proximité), un marché, etc.
- Une grande diversité de services et d'équipements pour répondre aux besoins du quotidien (tout âge, santé, culture, etc.)
- Une présence végétale forte de part et d'autre du Beuvron marquée par des espaces « naturels » et « apaisés » en coeur de ville : canal, beuvron, parc Beaujard, espaces ombragés, etc.
- Une animation estivale importante : concours de pétanque, guinguette, etc.
- Une singularité : présence du Parc Équestre et une animation annuelle forte
- Un axe historique très passant : des flux importants, une sortie d'auroroute, une gare ferrovière, autant d'atouts pour le tourisme et l'activité.
- Des voies de circulations plutôt aérées et larges facilitant le partage des usages
- Des nombreux parking répartis le long de cet axe



FAIBLESSES

- Une mobilité pas toujours évidente, notamment pour les liaisons interquartiers : Beuvron / Voie ferrée, deux éléments physiques non franchissables qui créent des ruptures dans les parcours du quotidien.
- Le canal du Beuvron peu mis en valeur en entrée de ville (un site partiellement masqué par la station service) : image renvoyée ?
- Un manque au niveau des équipements d'accueil des touristes (équipements et haltes pour les camping-cars, équipements pour les parcours à vélo, etc.) : un frein pour le développement des activités de loisirs.
- Un flux important sur la RD2020 avec un franchissement complexe en terme de mobilité douce (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.)
- Des parcours doux peu avenants et sécurisants : l'emploi d'un vocabulaire routier et sécuritaire annexe la dimension piétonne.
- Un manque de visibilité de l'offre de services et d'équipements : signalétique peu présente, méconnaissance de l'offre, manque de lisibilité du fonctionnement, des espaces de stationnement surdimensionnés et pas tous optimisés ni paysagers
- Accès à la forêt domaniale peu balisé



OPPORTUNITÉS

- Des locaux communaux (acquisitions réalisées ou à venir) en coeur de ville qui permettent à la collectivité de développer les services : projet de Maison de santé, relocalisation de la médiathèque, centre culturel/office du tourisme (CCAS),
- Le site de l'ancienne cartonnerie : du foncier à valoriser pour renforcer le site du canal
- L'évolution du Canal du Beuvron autour d'un espace de rencontre et de convivialité
- Une nouvelle centralité ouverte à toutes générations confondues
- La présence de l'eau : construire un projet croisant histoire/eau/loisirs
- Le parc Beaujard : espace paysager à l'écart de la circulation, un espace à valoriser permettant une connexion et des continuités douces avec le centre-bourg
- La présence du Parc Équestre : des partenariats à mettre en oeuvre, notamment pour l'animation autour du cheval et de l'équitation
- Des axes est-ouest à fort potentiel, une évolution à prendre en compte : Place du marché - Église-Mairie // Canal-Parc Beaujard
- Une histoire et un patrimoine à mettre en avant
- Une entrée de ville et entrée de site à mutualiser et valoriser





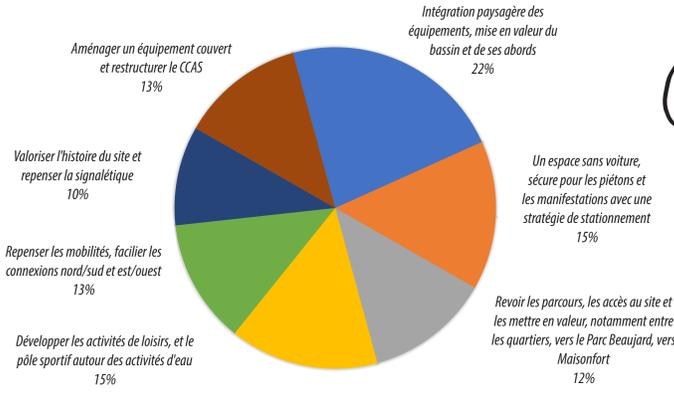
« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

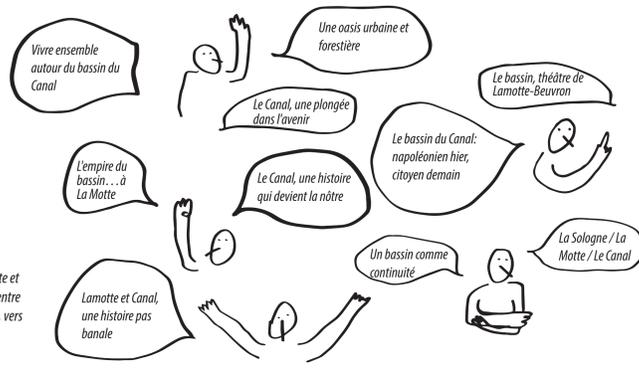
LE PLAN-GUIDE :

LE DISCOURS DU PROJET DES ATELIERS

LES PRIORITÉS



LE BASSIN DU CANAL EN UN SLOGAN



SYNTHÈSE DES ENJEUX

- Une entrée de ville
- Une identité forte liée à l'histoire des lieux
- Un fil conducteur avec le passage du Beuvron/le bassin/le canal/l'espace naturel à caractère humide



UN ÉCRIN DE NATURE EN VILLE

> LA ZONE HUMIDE: UNE AIRE PÉDAGOGIQUE DE BIODIVERSITÉ

La zone humide, située derrière la salle des fêtes, est un espace naturel caractéristique, riche en biodiversité, constituant un espace tampon entre les deux bras du Beuvron qui pourrait être valorisé.

- Aménagement d'un sentier de découverte et de sensibilisation sur ponton pour comprendre l'intérêt écologique des zones humides et de sa biodiversité.
- Mise en place d'une signalétique adaptée, mais restant dans le même esprit de la signalétique du sentier d'interprétation historique.



> UNE RECONQUÊTE DE LA NATURE

Le site du bassin du canal est vaste. Si des espaces doivent être aménagés pour les activités de loisirs, d'autres espaces peuvent être rendus au végétal et à la nature.

- Revégétalisation de certains espaces: les parkings, les espaces non utiles aux activités, avec une gestion différenciée pour favoriser la biodiversité.
- Engagement d'une campagne d'abattage et de replantation des alignements d'arbres, malades pour beaucoup, en choisissant des espèces endémiques et diversifiées
- Utilisation du végétal pour créer des espaces ombragés, pour traiter les limites et atténuer les points noirs paysagers: intégrer l'aire de camping-cars, gommer l'impact de la station service, paysager un espace de stationnement...



UNE HISTOIRE IMPÉRIALE À FAIRE RESSURGIR

> UNE ENTRÉE DE VILLE ET DE SITE VISIBLE

Matérialiser une entrée de ville et de site qui incite les automobilistes à ralentir, qui redonne de la place au piéton en sécurisant la traversée de la RD2020. Cet aménagement d'entrée de ville doit combiner plusieurs éléments :

- Marquage de la traversée piétonne par un traitement de sol différencié et une mise à niveau de la route et trottoirs pour assurer une continuité, sécuriser la traversée piétonne et induire un partage des usages.
- Création d'une ouverture franche sur le canal en supprimant la séparation ornementale avec la route, en traitant le sol de manière continue et en prolongeant ce sol par un ponton sur le canal afin de valoriser la perspective très structurée.
- Installation d'une signalétique d'entrée de ville soignée et raffinée, dont le choix de matériaux, de couleur et de forme connote l'aspect patrimonial et historique du site.

> UNE HISTOIRE À TRANSMETTRE

Le canal est un ouvrage fort qui a marqué l'économie et le développement urbain de Lamotte-Beuvron. Aujourd'hui certains éléments, vestiges de la période de navigabilité, subsistent sur le site, sur lesquels la commune pourrait s'appuyer pour transmettre l'histoire du canal.

- Définition d'un sentier d'interprétation avec un aménagement de sol stabilisé, perméable, qui permette aux personnes à mobilité réduite de cheminer.
- Installation d'une signalétique basse (totem, panneaux d'information) permettant d'illustrer l'histoire du canal, et qui s'harmonise avec la signalétique d'entrée de ville.
- Vestiges de l'activité navigable du canal liée au mariage, et du transbordement vers le chemin de fer, à valoriser pour transmettre la mémoire du lieu.

> UNE ARCHITECTURE IMPÉRIALE À RETROUVER

Le site présente des bâtiments et ouvrages caractéristiques de l'époque napoléonienne. Pour que le projet valorise l'histoire impériale du canal, les constructions et mobiliers qui y seront installés doivent rappeler les codes de l'architecture d'Empire.

- Le CCAS est une construction remarquable, caractéristique de l'architecture napoléonienne. Ce bâtiment mériterait d'être réhabilité et d'accueillir un programme fort, un signal d'entrée de site: l'office du tourisme paraît parfaitement indiqué.
- Dans un temps de projet plus long, l'architecture de la guinguette sur le canal pourra être améliorée ou repensée pour s'intégrer davantage, soit dans le contexte naturel du site, soit dans son contexte historique.



UN LIEU DE VIE ET DE LOISIRS

> LE CANAL, UN LIEU DE LOISIR AU QUOTIDIEN

Le canal reste avant tout un lieu de loisir et de détente pour les Lamottois et Lamottoises. Des aménagements doivent être déployés sur l'ensemble du site pour le rendre praticable par tous et pour le faire vivre par la diversité des activités proposées.

- Travail sur les tracés de cheminements afin de penser les connexions du site (vers le centre-ville, les quartiers résidentiels et le centre équestre) pour toutes les mobilités douces (y compris équestres), en se basant sur le maillage existant. Ces connexions devront être lisibles par la mise en place d'une signalétique au design proche des autres éléments d'information du site
- La requalification des voies de circulation est à envisager pour sécuriser les autres usagers :
 - un tracé du chemin de Maisonfort en marge des sites d'activités de loisir, qui contourne et ne traverse plus l'île du Beuvron,
 - un traitement de l'Avenue de la République (D2020) différencié, de l'entrée de site jusqu'au parking, afin de matérialiser le partage des usages (piéton, vélos, cavaliers) sur cette portion. Ce traitement peut se faire par une résine ou un enrobé plus clair.

- Équipement de l'île du Beuvron et des abords du canal en mobilier urbain et infrastructures pour permettre à chacun de se détendre, de s'asseoir, pique-niquer et faire du sport. On trouvera notamment des bancs, des tables, des grilles à vélo, des terrains de pétanque, des pontons de pêche sur le canal, des jeux et un parcours sportif. Les équipements seront positionnés sur le site de manière à profiter des vues, de l'ombre mais aussi à libérer des espaces de nature (sans équipement).

> LE CANAL, UN SITE TOURISTIQUE ATTRACTIF

Le canal est un ouvrage d'art qui structure le paysage et l'histoire de Lamotte-Beuvron, faisant du site un lieu touristique et attractif par excellence, sujet à une activité saisonnière florissante.

- L'aménagement d'une aire de camping-cars (dimensionnée pour 35 véhicules), paysagée, à proximité directe du site semble indispensable. L'utilisation d'une partie du foncier de la friche industrielle permet ainsi de mettre à distance les flux de véhicules des zones de loisirs.
- La construction d'équipements à vocation événementielle (halle, théâtre de verdure) permettra de développer une programmation culturelle et festive attractive. Si le théâtre de verdure met la D2020 à distance, la halle pourra proposer des équipements mutualisables, type sanitaires.
- Le développement d'activités nautiques permettra également de rendre le site attractif. Des pontons, rattachés à la guinguette, pourraient être aménagés.

> LE CANAL, UN LIEU DE VIE DE QUALITÉ

- Des quartiers résidentiels, de type pavillonnaire, bordent le canal. Il peut donc paraître judicieux de se poser la question de la création d'habitat aux abords du site, offrant une ouverture sur la nature.
- La reconversion de la friche industrielle constitue une réserve foncière stratégique, sur laquelle envisager la construction de logements, type petites résidences de standing ou durables.

